



Conjoint de français avec délits

Par **kader MOMO**, le **21/08/2017** à **20:51**

Bonjour, je suis un algérien entré en France avec visa C Schengen Espagne en mars 2015; j'étais à Lyon, j'ai été une fois en garde à vue en juillet 2016 parce qu'une femme a déposé plainte contre mes copains et moi (je reconnais avoir bloqué la femme en faisant semblant d'attacher les lacets de mes chaussures et les deux autres lui ont pris le téléphone de son sac, elle a tout de suite appelé les agents qui nous ont pris au commissariat et ils ont pris mes empreintes et des photos de moi. ils n'ont pas trouvé le téléphone mais ils ont tout vu à la caméra. on nous a mis en garde à vue pendant 24 heures, on m'avait dit que si je témoigne qu'ils ont volé je serais libéré mais moi j'ai dit que je n'en sais rien, on m'a dit alors que je suis complice. le lendemain on m'a libéré 2 heures avant eux muni d'une convocation pour me rendre au tribunal septembre 2016 mais je ne m'y suis pas rendu. je n'ai pas bien compris le contenu de la convocation. j'ai rencontré ensuite ma femme à Nantes et on s'est marié décembre 2016, après 6 mois j'ai reçu un courrier de la préfecture avec une OQTF sous motif d'une entrée illégale en France pas de tampon sur le passeport. je dois retourner en Algérie et demander un VLS mais j'ai peur qu'au suite à cette affaire de la police que le consulat me refuse le visa pour menace à l'ordre public. et j'ai peur aussi d'être arrêté à l'aéroport par la paf. Je vous prie de me répondre et m'aider. Que dois je faire au juste, il ne me reste que 2 semaines avant le délai de l'OQTF.

Par **Visiteur**, le **21/08/2017** à **21:44**

Bonjour

Vous semblez ne pas avoir compris qu'il est logique que votre visa soit refusé, car il est difficile d'accorder la résidence légale à des gens qui ne respectent pas eux mêmes la légalité.

Par **kader MOMO**, le **21/08/2017** à **22:19**

Merci pour votre réponse PRAGMA